

BELSENTES
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 juin 2020

Présents : Mmes BALTASSAT Francine, BLACHE Françoise, CHIROL Laurence, DARTOIS Colette, FISCHER Héléne, REYNAUD Laetitia, RIBEYRE Nadia, ROSSITER Elisabeth, ROZNOWSKI Monique,
Ms ARGAUD Lionel, BLANC Luc, BRESSO Dominique, FAYARD Raymond, LADREYT André, VILLE Maxime.

Absents représentés : Mme CHABAL Sylvia donnant pouvoir à M.LADREYT André, M. CROS Christian donnant pouvoir à M.VILLE Maxime, M.COCHÉ Olivier donnant pouvoir à M.ARGAUD Lionel, M.TEYSSEIRE – ALLIRAND Lucas donnant pouvoir à M. FAYARD Raymond.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

M. BRESSO Dominique est nommé secrétaire de séance pour suppléer M. FAYARD Raymond.

La séance débute à 19h00.

En préambule, Mr Le maire et tout le conseil souhaitent présenter à Christian Cros et à toute sa famille son soutien dans la douleur qui les touche actuellement.

1 Approbation du compte rendu de la réunion du 23 mai 2020

- le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2 Élections des maires délégués des communes historiques

- Pour la commune de Saint Julien Labrousse : Christian Cros est élu à l'unanimité avec 19 voix
- Pour la commune des Nonières : Dominique Bresso est élu avec 17 voix et 2 nuls

3 Désignation des délégués dans les commissions et dans certaines instances :

- Commission impôts
12 titulaires / 12 suppléants répartis à parts égales .
Sur la liste proposée en 2019 , seulement 2 personnes nouvelles sont proposées en remplacement. Cette liste est acceptée à l'unanimité
- Commission de Révision des listes électorales
Sylvia Chabal titulaire et Lionel Argaud suppléant
proposition acceptée.
- Délégué auprès de l'ONE
désignation de Christian Cros
proposition acceptée
- Délégués pour le CNAS
désignation de Laurence Chirol
proposition acceptée
- Délégués pour le SIVU SAIGC
Maxime Ville titulaire et Nadia Ribeyre suppléante

4 Délégation aux adjoints et aux maires délégués :

Une délégation sera proposée par arrêté à chaque adjoint sur les domaines de compétence de chacun. Cette délégation s'exercera en l'absence du maire, avec la subdélégation des attributions données au maire en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales. Une délégation sera attribuée à chaque maire délégué sur les domaines de compétence de l'état civil et sur le territoire des communes qu'ils représentent.

5 Commissions communales

Il est proposé la mise en place de 6 commissions municipales. Le maire est représentant de droit de chacune d'entre elles, mais le pilotage de chacune de ces commissions est assuré par un délégué nommé et volontaire

- Economie- tourisme :

Monique Roznowski, Dominique Bresso, Hélène Fischer et Laurence Chirol. Maxime Ville
Le pilotage est assuré par Monique Roznowski

- Vie sociale :

Maxime Ville, Françoise Blache, Nadia Ribeyre, Olivier Coche, Sylvia Chabal, Francine Baltassat et Christian Cros.
Le pilotage est assuré par Maxime Ville

- Finances – budget :

Dominique Bresso, Sylvia Chabal, Maxime Ville et André Ladreyt
Le pilotage est assuré par Dominique Bresso

- Communication :

Elisabeth Rossiter, Nadia Ribeyre, Lucas Teysseire et Hélène Fischer
Le pilotage est assuré par Nadia Ribeyre

- Vie scolaire et associations :

Laurence Chirol, Laetitia Reynaud, Colette Dartois, Françoise Blache, Helene Fischer, Maxime Ville
Le pilotage est assuré par Laurence Chirol

- Voirie – Batiments – urbanisme – environnement.

Il a été décidé de scinder en 2 cette compétence, afin d'équilibrer le poids des réunions.

– 1 : Voirie

Christian Cros, André Ladreyt, Maxime Ville, Dominique Bresso
Le pilotage est assuré par Christian Cros

– 2 : Batiments – urbanisme – environnement.

Christian Cros, Monique Roznowski, Lionel Argaud, André Ladreyt, Maxime Ville, Dominique Bresso
Le pilotage est assuré par Dominique Bresso

6 Taux d'impositions 2020

-Rappel , lors de la fusion des 2 communes historiques il avait été délibéré sur une harmonisation des taux d'imposition à échéance 202, ce qui se concrétise aujourd'hui.

A compter de ce budget nous aurons des taux uniques sur l'ensemble de la commune/

Les taux d'impôts communs seront de

Foncier Bati : 20,03 %

Foncier Non Bati : 95, 96%

Accepté à l'unanimité.

7 Protocole transactionnel Logement des tilleuls

rappel : des malfaçons avaient été découvertes il y a plus de 10 ans sur ces logements, et depuis la commune de Saint Julien Labrousse puis de Belsentes sont engagées dans une action auprès des intervenants maître d'œuvre – architecte – entreprises , afin de solutionner le dossier.

Les différents frais engagés sont de l'ordre de 20 000 euros pour les expertises et les travaux de remise en état sont estimés à 28 000 euros.

Au départ il avait été demandé le paiement de ces 48 000 euros ainsi qu'une indemnisation pour perte de loyer de 10 000 euros soit 58 000 euros.

Une proposition de transaction sur une valeur de 46 000 euros nous a été transmise.

Mr Le maire demande au conseil s'il accepte cette proposition qui clôturera définitivement le dossier après plus de 10 ans de bataille.

La proposition de transaction est acceptée à l'unanimité.

8 Domaine d'exploitation du Grand Bouveyron :

Le précédent conseil municipal avait pris la décision , suite à de multiples problèmes de paiement et de gestion des terres de mettre un terme au bail d'exploitation sur les 22 hectares qu'elle possède au Grand Bouveyron. Au terme de cette procédure, fin d'année 2019, le conseil a décidé de vendre ces parcelles à un exploitant agricole au prix de 2600€ l'hectare. En préalable à cette vente, des régularisations foncières étaient nécessaires notamment sur des chemins à conserver par la commune ou des parcelles à extraire du régime forestier; à ce jour toutes ces démarches ont abouti. Dans la négociation avec les futurs acquéreurs et avant d'arriver à la vente, un bail d'exploitation a été signé afin qu'ils puissent bénéficier dès cette année d'une récolte.

Après toutes ces régularisations, le montant de la vente du domaine représente un montant de 62 000€.

Parallèlement à cette vente du terrain, un projet de raccordement électrique a engagé auprès du SDE afin d'amener l'électricité. le coût de ce raccordement est estimé à plus de 140 000 euros.

La commune a obtenu la prise en charge par le SDE de 76 % du projet , et reste à charge des propriétaires 32 000 euros. Compte tenu du fait que ces travaux d'électrification pourraient à terme servir la commune, il est demandé au conseil de prendre en charge 12 000 euros sur les 32 000 euros.

La vente de l'ensemble du domaine du Grand Bouveyron en prenant en compte la participation de la commune aux frais d'électrification sera fixé au montant forfaitaire de 50 000€.

Cette proposition est validée à l'unanimité, sachant de plus qu'elle permet l'installation d'un jeune agriculteur et qu'elle conforte la vocation agricole de ce secteur de la commune

9 Convention 30 Millions d'amis.

il a été constaté la présence sur Saint Julien Labrousse de chats errants
Suite a discussion il apparaît qu'il en est de même aux Nonières du coté de l'ancienne école.

Afin de limiter la prolifération des chats ,il est envisagé une convention avec 30 Millions d'amis , pour capturer et stériliser ces animaux.

La Commune prendrait à sa charge 50 % des coûts et 30 Millions d'amis le reste.

Une première convention pour 6 chats , 210 € est proposée.

- la demande est acceptée par le conseil

10 Demande de subvention

le conseil valide les demandes de subvention auprès de la région et du département pour des travaux sur le domaine forestier géré par l'ONF (subvention attendue de 50%)

La séance est levée à 21 h 30